



### Réunion du Conseil Municipal

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal sont convoqués, dans la **Salle du Conseil Municipal** au 2<sup>ème</sup> étage de l'hôtel de ville, pour la réunion qui aura lieu le :

**Jeudi 20 juin 2024 à 09 h 30**

**La séance se déroulera avec public et retransmission des débats en direct sur la page Facebook de la Ville**

#### ORDRE DU JOUR

1. Convention entre la commune et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) fixant les modalités générales de préparation et d'exécution de l'enquête familles 2025
2. Avenant n°1 au contrat Bourg Centre Occitanie (BCO) – Politique de développement et de valorisation bourg-centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée 2022-2028
3. Modification n° 1 du plan local d'urbanisme – acceptation avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE)
4. Avis sur l'inscription de la Commune de Port-Vendres sur la liste des communes particulièrement exposées à l'évolution du trait de côte
5. Aide aux permis de conduire – Modification n°2 des modalités techniques et financières, de la convention avec les autos écoles et de la charte des engagements avec le bénéficiaire
6. Modification du tableau des effectifs
7. Participation de la Commune au Comité Intercommunal des Œuvres Sociales (CIOSCA)
8. Sollicitation d'un fonds de concours « solidarité » auprès de la Communauté de Communes Albères, Côte-Vermeille, Illiberis pour le projet de création de parkings paysagers
9. Requalification des Quais – Demande de subvention auprès de l'Etat – Approbation du plan de financement de la première tranche
10. Participation au projet voyage en Italie avec le lycée Bourquin
11. Participation au championnat de France de sauvetage – collège de la côte vermeille
12. Attribution de subventions exceptionnelles aux associations « centre art danse » et « Nautil Plongée 66 »
13. Passation d'une convention de partenariat entre la commune de Port-Vendres et l'association « objet direct »
14. Participation au projet d'échange de jeunes « franco-suédois » pour la protection de l'environnement déposé par la junior association « les Eco'liés »
15. Convention entre la Commune et la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illiberis (CCACVI) relative à la réutilisation des eaux usées traitées (REUT)
16. Demande d'essences arbustives et arborées auprès de la pépinière départementale



Port-Vendres, le 14 juin 2024

Le Maire,  
Grégory MARTY